

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES JEUDI 9 ET VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT ANNUEL 2020-2021 SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DE NANTES MÉTROPOLE :

Renforcement de la transition écologique et la lutte contre le changement climatique, malgré la crise sanitaire

Au travers de son rapport annuel sur le Développement Durable, Nantes Métropole réaffirme son statut territoire pionnier en matière de transition écologique et de lutte contre le dérèglement climatique. La collectivité a fait le choix de changer la structure de son rapport. Celui-ci sera désormais encore plus lisible pour les citoyens, notamment grâce aux nouveaux indicateurs de suivi précis et chiffrés mesurant l'avancée des objectifs, permettant ainsi d'évaluer collectivement les politiques publiques métropolitaines. Dans le même temps, la métropole renforce les ambitions de son Plan Climat Air Énergie (PCAET) et vise désormais un territoire consommant 100 % d'énergies renouvelables et atteignant la neutralité carbone d'ici 2050.

« L'urgence climatique et environnementale, et les mesures à prendre pour être à ce rendez-vous, ne doivent en aucun cas être sources d'un accroissement des inégalités. Nous nous sommes ainsi fixé un cadre stratégique, celui d'agir pour une transition écologique et sociale forte. C'est ce cap clair, posé en toute transparence, qu'illustre ce rapport annuel de développement durable qui réaffirme notre ambition. Celui-ci va permettre de rendre compte de nos actions sur les cinq années à venir du mandat, grâce à des indicateurs précis et chiffrés mesurant l'avancée de nos objectifs. », Julie Laernoës, vice présidente de Nantes Métropole.

Dix années de rapport annuel sur le développement durable

Depuis la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, les communes et établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants doivent produire annuellement un rapport sur la situation en matière de développement durable relatif au fonctionnement de leur collectivité, les politiques qu'elles mènent sur leur territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Les derniers rapports annuels sur le développement durable ont illustré les actions de la Métropole concernant :

- la lutte contre le changement climatique (rapport 2015) ;
- la protection de la biodiversité (rapport 2016) ;
- le grand débat sur la transition énergétique et la responsabilité sociétale de Nantes Métropole (rapport 2017) ;
- une évaluation 5 ans après l'obtention du titre de Capitale Verte européenne (rapport 2018) ;
- l'avancée de la feuille de route transition énergétique (rapport 2019) ;
- et les enjeux croisés crise sanitaire et transition écologique (rapport 2020).



Ainsi l'engagement de la métropole nantaise en matière de développement durable s'est construit progressivement à travers différents mandats successifs, avec des objectifs locaux posés dans les politiques publiques et les documents réglementaires (Plan Climat Air Énergie Territorial, Plan Local de l'Urbanisme Métropolitain, Plan des Déplacements Urbains, ...). La dynamique est notamment engagée depuis plusieurs années pour lutter contre le dérèglement climatique et pour amplifier la transition écologique.

Un rapport annuel 2021 marqué par un nouveau cadre stratégique pour la transition écologique

Pour ce nouveau mandat 2020-2026, la transition écologique est plus que jamais au devant des préoccupations, au même titre que la justice sociale. C'est, d'une part, l'accélération continue sur des sujets tels que la mobilité sobre et propre, le climat, les énergies renouvelables, la rénovation énergétique, l'accès à l'énergie pour tous, l'économie circulaire ou encore l'éco-responsabilité de la Métropole. Ce sont, d'autre part, des défis grandissants à relever : adaptation aux changements climatiques, santé et environnement, reconquête de la biodiversité, alimentation saine et durable pour tous, mutations économiques ou encore le numérique responsable.

L'année écoulée a permis de poser un nouveau cadre stratégique pour la transition écologique sur le territoire de la Métropole nantaise, inspiré de la feuille de route nationale de l'agenda 2030, traduction française des 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies.

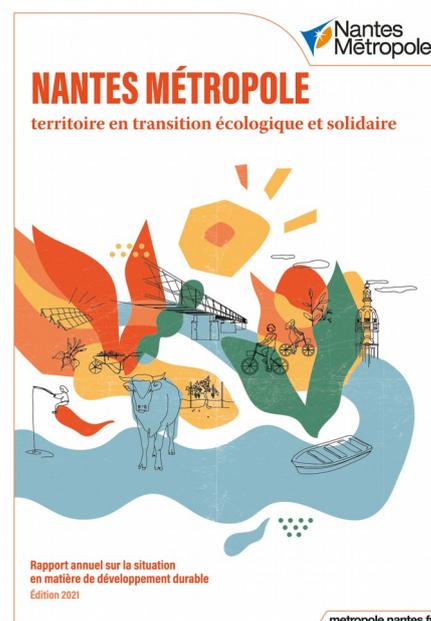
Ce cadre pose **5 thèmes de référence** :

- **la sobriété carbone et l'adaptation au changement climatique ;**
- **les modèles de production et de consommation économes en ressources naturelles et durables ;**
- **la reconquête de la biodiversité ;**
- **la santé et les environnements favorables à la santé ;**
- **l'agriculture et l'alimentation sûres, saines et durables.**

Ce référentiel et sa déclinaison doivent permettre de poser les cibles et objectifs de la transition écologique, de nourrir l'ensemble des politiques publiques dans leur contribution à la transition écologique et d'assurer le suivi évaluatif et le degré d'avancement de ces objectifs.

Le rapport développement durable se structurera donc désormais autour de ce cadre en proposant chaque année :

- les faits marquants sur les 5 thématiques de référence, assortis d'un suivi d'une quinzaine d'indicateurs d'impacts ;
- la présentation d'initiatives prises dans chacune des communes de la métropole ;
- les pratiques d'éco-responsabilité internes à la collectivité.

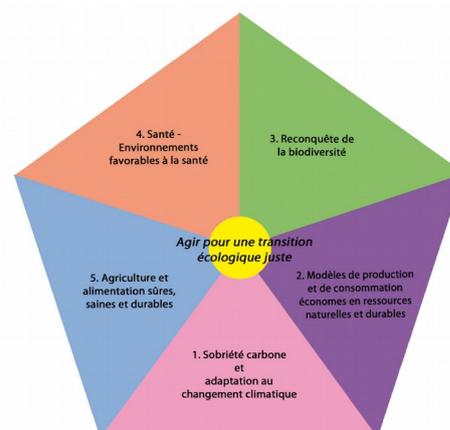


Un outil d'évaluation optimisé et plus transparent pour les citoyens

Au-delà de l'obligation réglementaire liée à l'exercice du rapport annuel, Nantes Métropole a fait le choix de publier une quinzaine d'indicateurs de suivi, qui vont pouvoir être comparés chaque année et qui permettront dorénavant un meilleur suivi de la trajectoire de la collectivité, et donc un suivi évaluatif et plus ouvert aux citoyens.

Ces indicateurs permettent de dresser un portrait global de la transition écologique du territoire et de visualiser la trajectoire prise par la collectivité, au regard de ses objectifs.

En associant ce rapport au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), la collectivité se positionne dans une logique de construction d'un "budget vert", c'est-à-dire dans l'objectif d'être capable à terme d'évaluer l'impact de chaque politique publique et de leur budget sur la transition écologique.



Plan Climat Air Énergie de Nantes Métropole : évaluation à mi-parcours et renforcement des ambitions

L'évaluation des actions du Plan Climat Air Energie Territorial, les inventaires territoriaux BASEMIS, et le bilan d'émissions de GES de la collectivité mettent tous en évidence le chemin parcouru. Mais si la trajectoire est positive, ces chiffres démontrent qu'il est plus que jamais nécessaire de poursuivre et d'amplifier les efforts.

Nantes Métropole est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre le changement climatique :

- 2007 : Nantes Métropole, une des premières collectivités françaises à adopter un Plan Climat
- 2008 : Adhésion à la Convention des Maires - Europe
- 2013 : Capitale Verte européenne et accueil du Sommet Mondial des Maires sur le Changement Climatique
- 2015 : Premier label Cit'ergie
- 2016-2017 : Grand Débat Transition Energétique
- 2018 : Nouveau Plan Climat Air Energie Territorial
- 2021 : Schéma Directeur des Energies et label Cit'ergie Gold



Une évaluation réglementaire

L'évaluation réglementaire à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial de Nantes Métropole, est l'occasion de mesurer l'état d'avancement des actions contributrices des objectifs énergie-climat de la collectivité mais également de mesurer les efforts qui restent encore à fournir.

Pour rappel, le Plan Climat est scindé en trois volets distincts :

- l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la qualité de l'air.



Nantes Métropole renforce ses ambitions

Au vu de l'évaluation du Plan Climat Air Energie Territorial, des nouveaux engagements 2050 de la Convention des Maires, de la Stratégie Nationale Bas-Carbone révisée en 2020 ou encore du pacte de la COP 26 tout récemment adopté et visant l'atteinte au niveau mondial de la « neutralité carbone au milieu du siècle », les objectifs énergie-climat de Nantes Métropole sont renforcés et visent désormais **une métropole consommant 100 % d'énergies renouvelables et atteignant la neutralité carbone d'ici 2050 sur son aire d'influence.**

Ces objectifs ne seront atteints qu'en renforçant la sobriété énergétique dans toutes les politiques publiques métropolitaines, en plus des enjeux d'efficacité énergétique et de production d'énergies renouvelables.